

## Annexe n°13 au Règlement des Etudes : DECLARATION D'ENTREE DANS L'ECOLE

Le CA, réuni le 26 juin 2014, a adopté les présentes dispositions sur proposition du CPTA du 03 juin 2014.

---

Je, soussigné(e)

Nom de l'étudiant (e)	
Prénom	
Département, année	

Certifie avoir été informé(e) que le Règlement des Etudes de l'ENSATT en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2014 est à ma disposition en bibliothèque et sur le site de l'Ecole.

Je m'engage, conformément aux dispositions de l'article 1 du Règlement des Etudes de l'ENSATT :

- à me conformer à l'esprit et aux règles de l'Ecole, en particulier celles énoncées dans le Règlement des Etudes,
- à accepter le programme pédagogique fixé par le Conseil d'Administration de l'Ecole, sur proposition du Conseil Pédagogique, Technique et Artistique, tel qu'il est mentionné dans les grilles des enseignements rédigées département par département dont un exemplaire sera consultable en bibliothèque,
- à ne contracter, pendant mes études, aucun engagement risquant d'empiéter sur mes études.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 du Règlement des Etudes, j'autorise l'ENSATT, sans autre accord préalable que la présente, à utiliser mon image dans tout document non commercial (brochure, publication, film...) confectionné pour la communication de l'école et l'insertion professionnelle des étudiants.

Enfin je déclare savoir que l'enseignement est à temps complet et que certains cours et travaux auront lieu le soir, durant les jours fériés, en week-end ou pendant des vacances.

Fait à Lyon, le :

*Signature*